



Le mot de l'équipe municipale

Alors que l'année 2024 est déjà bien commencée, nous souhaitons partager avec vous une vue d'ensemble du budget municipal, reflet de notre engagement envers une gestion transparente et responsable de nos ressources.

Ce numéro spécial budget du bulletin municipal est dédié à l'examen de nos priorités budgétaires, des investissements clés et des efforts continus pour améliorer notre qualité de vie.

Notre principal objectif pour cette année est de continuer à fournir des services de qualité tout en investissant dans des projets qui répondent aux besoins de notre commune. Le budget 2024 est basé sur 3 axes :

- Continuer notre transition énergétique des bâtiments communaux.
- Poursuivre un programme d'entretien et de réhabilitation du patrimoine (Bâtiments, Eclairage public, Réseau électrique basse tension, Voiries.)
- Accompagner les populations les plus fragiles auprès des services compétents tels que le département, l'intercommunalité.

Nous vous remercions de votre confiance.

Budget

Le budget de la commune de l'Albenc a été voté le 25 mars 2024.

Le conseil municipal s'est orienté vers 3 axes.

1

Aller vers une transition énergétique des bâtiments communaux

2

Etablir un programme d'entretien et de réhabilitation du patrimoine (bâtiments, éclairage public, réseau électrique basse tension, Voiries Bâtiments, Sécurité etc..)

3

Accompagnement de la population la plus fragile auprès des services compétents (département/ Intercommunalité)

Présentation générale du budget

Dépenses de fonctionnement
1 074 088,03€

Recettes de fonctionnement
1 074 088,03€

Dépenses d'investissement
736 029,45€

Recettes d'investissement
736 029,45€

Dépenses de fonctionnement en 2024

Charges à caractère général (EDF, combustibles, fourniture, entretien...)

Charges personnel (salaires)

Subventions attribuées aux associations, au CCAS, service incendie.

Total 1 074 088,03 €

Subventions aux associations en 2024

Espace Nature Isère	855 €
Amicales Boules	285 €
Amicale donneurs de sang.....	76 €
MFR Chatte.....	45 €
MFR d'Anneyron	45 €
EFMA	45 €
ACCA (chasse)	190 €
Club de l'Age d'Or	295 €
Comité des fêtes	1300 €
AFIPAEIM section Vinay	90 €
MJC (fonctionnement)	3 183 €
MJC (activités)	4 227 €
Resto du Coeur.....	200 €
Sou des écoles (fonctionnement).....	1 000 €
Souvenir français.....	50 €
FNACA.....	50 €
Ecole de rugby (jeunes moins de 15 ans)	225 €
USARG (rugby).....	3 000 €
Loco Motive (enfants hospitalisés)	200 €
MJC section dessin (jeunes moins de 15 ans)	240 €
MJC section roller (jeunes moins de 15 ans).....	525 €
Radio Sud Grésivaudan.....	100 €
Comice agricole	200 €
Divers.....	3119 €
Total	19 545 €



Recettes de fonctionnement en 2024

- Les produits de services (cantine, services périscolaires, concessions des cimetières)
- Impôt et taxes (produits de la fiscalité)
- Dotation de l'état
- Excédent antérieur reporté
- Amortissement de subvention

Total **1 074 088,03 €**

Dépenses d'investissements en 2024

- Fin des travaux d'aménagement de sécurité à Riquetière (CD35b)
- Remplacement des traverses en bois sur barrière le long de la Lèze vers le terrain de boules (en cours)
- Poursuite des études du projet de transition énergétique
- Réhabilitation du local de la gare (Agencement de l'intérieur)
- Réhabilitation de la toiture du local du rugby (en cours)
- Réhabilitation de la fontaine sur la place
- Travaux sur les voiries communales d'un montant de 100 000€
- Gestion des eaux pluviales impasse de Riquetière (en cours)
- Aménagement à la sortie Nord d'un cheminement piéton le long de la Route des Rivoires du Nan (RN 1092)
- Mise en souterrain du réseau basse tension entre Place Jean Vinay
- Réhabilitation du réseau d'éclairage public (sécurisation des armoires électriques et remplacement des ampoules sodium en LED)
- Réhabilitation de la défense incendie (remplacement des poteaux hors service)
- Peinture du hall de l'école maternelle)
- Remboursement du capital des annuités

Total **736 029,45 €**

Recettes d'investissements en 2024

- **SUBVENTIONS**
 - Subvention du Département (Aménagement PMR)29 500 €
 - Reliquat de subvention du département27 930 €
 - Subvention de l'état (DETR école maternelle).....62 144 €
 - Subvention de l'Etat (Territoire numérique Educatif) 15 605 €
- **TAXE D'AMENAGEMENT**23 945 €
- **FOND DE COMPENSATION TVA** 89 185,32 €
- **AMORTISSEMENT** 46 092,82 €
- **VENTE DE TERRAINS**39 610 €
- **AFFECTATION DU RESULTAT** 198 805 ,35 €
- **VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT**..... 52 211,99 €
- **PRÊT MOYEN TERME**145 000 €

Total **736 029 ,45 €**



Epargne Brute

(Recettes réelles - Dépenses réelles) :

184 182,88 €

Epargne nette

(Epargne brute - capital des annuités d'emprunts) :

33 635, 50 €

Le Conseil municipal des Jeunes

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création du Conseil municipal des Jeunes, une initiative ambitieuse qui vise à impliquer davantage nos jeunes dans la vie municipale et à favoriser leur engagement citoyen.

Le Conseil municipal des Jeunes est composé de 12 jeunes qui habitent sur la commune de l'Albenc et sont scolarisés soit en CM1/CM2 ou 6ème. Ils ont été élus par leurs camarades. Ce conseil permet aux jeunes élus d'être actifs dans la vie de la commune en faisant remonter les idées, les problèmes rencontrés et de contribuer à leur formation citoyenne.



Installation Officielle

La cérémonie d'installation du Conseil municipal des Jeunes s'est tenue le 6 janvier 2024 en présence de M. le Maire, des élus municipaux, des parents et des habitants. Ce moment solennel a été marqué par la remise des écharpes par les conseillers municipaux.



Premières Initiatives

Dès leur première réunion, les jeunes conseillers ont montré un enthousiasme remarquable et ont déjà commencé à travailler sur plusieurs thèmes :

- La propreté
- Les illuminations de Noël
- Les améliorations autour du park city



Une participation active lors des cérémonies officielles



Un Accompagnement Pédagogique

Pour accompagner ces jeunes conseillers dans leurs missions, des élus municipaux (Fugier Sylvie, Roux Paul et Baret Christèle) et une bénévole, Hasna Khaled, responsable jeunesse du centre aéré intercommunal de Saint Quentin sur Isère sont présents pour les guider et les conseiller.

Nous la remercions de son engagement envers ses jeunes. Sa présence est un véritable atout car son expérience et ses compétences contribuent au bon fonctionnement de ce projet.

Nous remercions également les parents pour leur engagement.

Pour finir, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude et notre sincère reconnaissance à notre photographe Elisabeth Martinoia pour son travail exceptionnel et son talent incroyable.

Un Avenir Prometteur

Le Conseil des Jeunes représente une opportunité unique pour nos jeunes de s'exprimer, de prendre des responsabilités et de contribuer activement à la vie de la commune. Nous sommes impatients de voir les projets de nos jeunes se concrétiser et de les soutenir dans leurs initiatives.



Photo prise par Elisabeth Martinoia
le conseil municipal des jeunes



Sans oublier, Laura
Métral Deschamps,
notre 12^{ème} conseillère



Photo prise par Elisabeth Martinoia - Sylvie Fugier, première adjointe,
Paul Roux, Baret Christèle et le conseil municipal des jeunes